Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 24 novembre 2026

Les destinations préférées des expatriés

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 24 novembre 2026

Les destinations préférées des expatriés

Classement des destinations de travail les plus recherchées

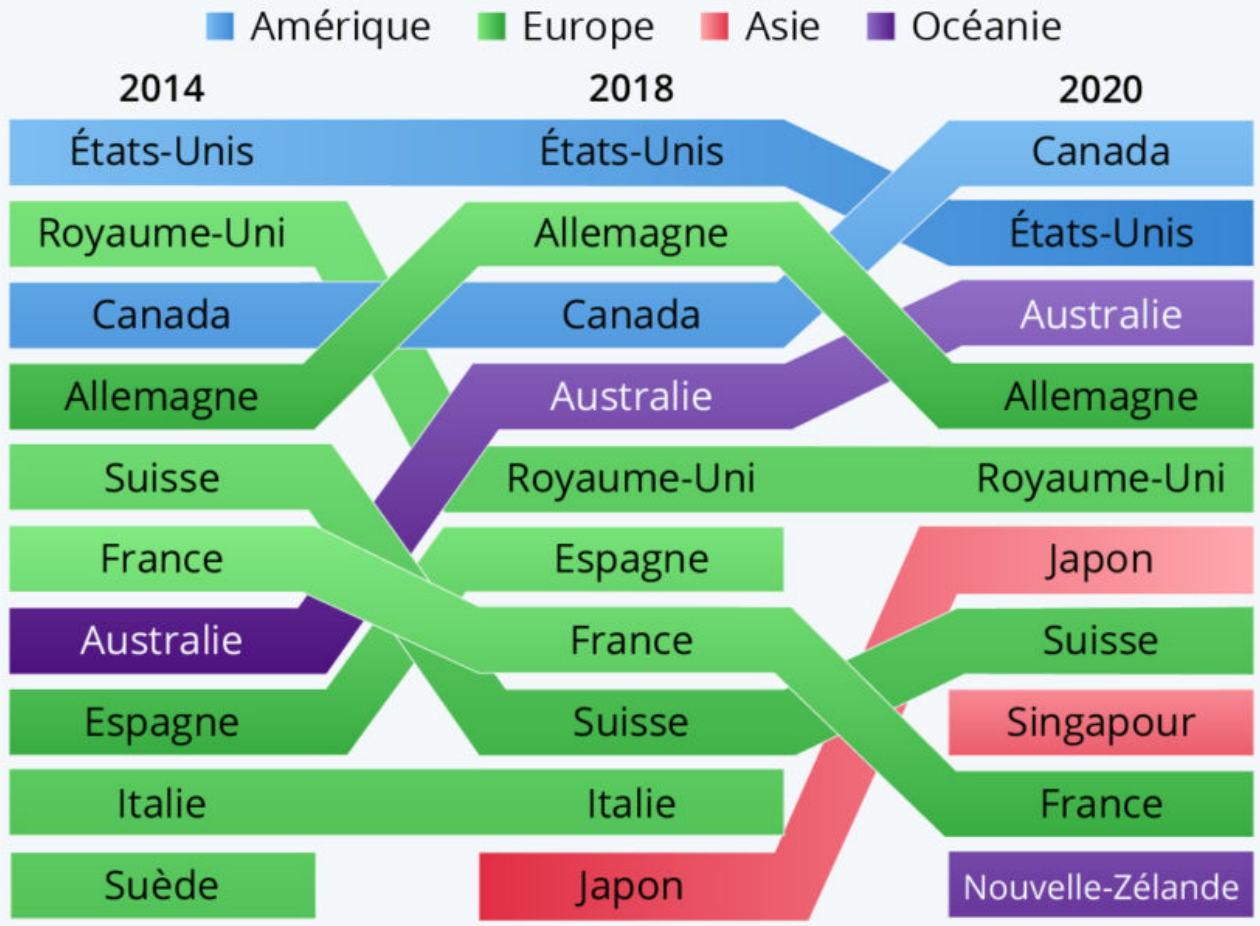

Sondage mené entre octobre et décembre 2020 auprès de 209 000 personnes vivant dans 190 pays.

Source : Boston Consulting Group

statista

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 24 novembre 2026

La pandémie a eu un impact majeur sur nos vies et notamment sur le monde du travail. Comme le met en avant une nouvelle étude réalisée par BCG et The Network auprès de près de 209 000 répondants dans plus de 190 pays, seulement 50 % des répondants se disaient prêts à déménager dans un autre pays pour y travailler. La gestion de la pandémie apparaît désormais comme un critère décisif aux yeux des candidats à l'expatriation.

Ainsi, les États-Unis ont perdu leur statut de destination de travail la plus attrayante pour les expatriés. Principaux bénéficiaires de cette perte de prestige des États-Unis : le Canada et l'Australie, qui ont tous deux fait un "bien meilleur travail de gestion de la pandémie".

Presque tous les pays qui se sont hissés dans le top 10 – le Canada, l'Australie et le Japon – ont une incidence relativement faible de COVID-19. Singapour et la Nouvelle-Zélande font quant à eux leur première apparition dans ce palmarès, une présence qui reflète le succès des pays de la zone Asie-Pacifique dans la lutte contre le coronavirus.

En Europe, le nombre élevé d'infections est très probablement la raison pour laquelle l'Italie, la France et l'Espagne ont chuté dans le classement. Si tous les trois faisaient partie du top dix des destinations de travail en 2014 et 2018, seule la France y est encore présente en 2020. Et malgré sa bonne gestion de la première vague de COVID-19, l'image de l'Allemagne semble avoir été ternie par le nombre total de cas de coronavirus dans l'Union européenne.

De Claire Jenik pour Statista

Quelle productivité pour une heure travaillée ?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 24 novembre 2026

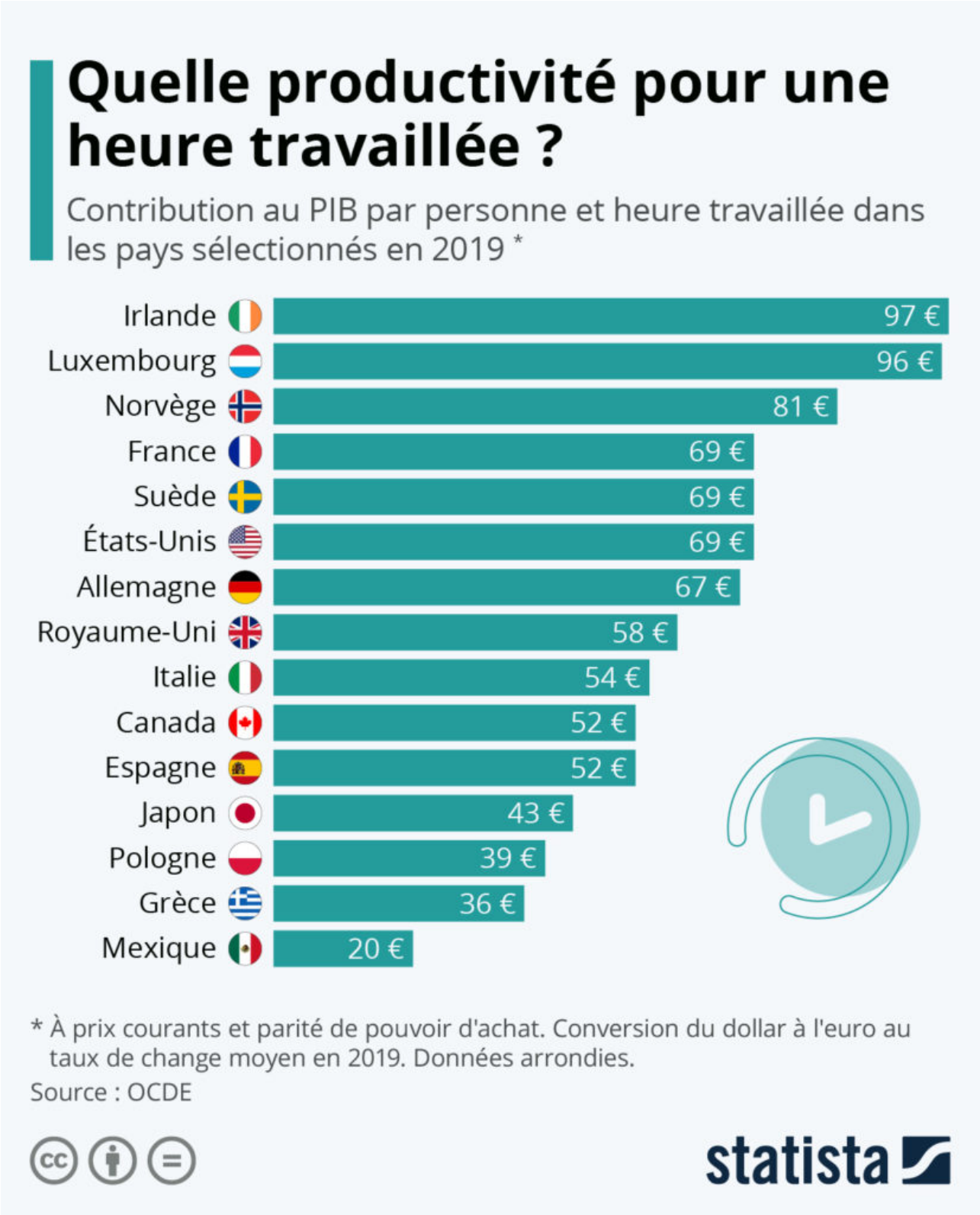

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 24 novembre 2026

Le Produit intérieur brut (PIB) par heure travaillée est l'un des indicateurs utilisés par les économistes pour mesurer la productivité du travail dans un pays, ainsi que l'efficacité avec laquelle le facteur travail et d'autres facteurs de production interviennent dans le processus de production. Comme le révèlent les dernières données de l'OCDE, si l'on calcule la productivité moyenne en divisant le produit intérieur brut, c'est-à-dire la valeur annuelle des biens et services produits, par le nombre total d'heures travaillées, alors on constate que la France se situe au même niveau que les États-Unis et l'Allemagne, avec une contribution au PIB estimée à 69 € par heure en 2019.

Plusieurs facteurs peuvent influencer cet indicateur. On remarque, par exemple, que les pays de petite taille ou à faible population qui reposent sur des structures productives spécifiques (Irlande, Norvège, Luxembourg) ont tendance à obtenir les valeurs de PIB par heure travaillée les plus élevées. Par ailleurs, ces résultats tordent aussi le cou à l'idée reçue selon laquelle la durée du travail serait un facteur déterminant pour obtenir une productivité élevée. En effet, ce sont les pays où la moyenne annuelle d'heures travaillées est la plus haute qui ont tendance à se retrouver en bas du classement, et inversement.

De Tristan Gaudiaut pour Statista

---

87 % des Français pensent que la liberté d'expression est menacée au travail

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 24 novembre 2026



Osez-vous encore parler de tout au travail ? C'est la question que QAPA, la plateforme de recrutement par l'intérim, a posé à plus de 4,5 millions de candidats pour savoir si les Français osaient encore aborder tous les sujets de société au travail.

Selon un *sondage réalisé par QAPA, 87 % des Français pensent que la liberté d'expression est menacée au travail. 32 % des Français n'osent plus du tout s'exprimer librement sur leur lieu de travail et 47 % ne le font qu'avec des personnes choisies. 71 % déclarent qu'ils pratiquent même l'autocensure pour éviter tout conflit. Seulement 21 % se sentent encore libres de parler de tous les sujets de société.

Parmi tous les sujets de conversation possibles, 84 % des Français n'osent plus aborder ceux qui concernent l'égalité en général, que ce soit au niveau racial, des genres, des physionomies, etc. Tout ce qui concerne la religion est également banni par 78 %, juste devant les sujets liés à la crise sanitaire à 59 %. Même la politique arrive derrière en quatrième position avec 58 %. Un Français sur deux n'ose plus parler d'argent (51 %) ou de choses personnelles (49 %). 68 % des personnes interrogées avouent qu'elles ont déjà eu des altercations sur leur lieu de travail à cause d'opinions divergentes. L'humour a encore une petite place pour 79 % mais seuls les sujets légers comme les loisirs semblent être de mise au travail (97 %).

**Sondage réalisé entre le 4 et 9 novembre 2020 auprès de 4,5 millions de candidats sur la plateforme QAPA. Analyse réalisée par quotas. Parmi ces personnes interrogées, 52 % d'entre eux sont des non-*

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 24 novembre 2026

cadres et 48 % sont des cadres. Toutes les informations mises en avant par les candidats sont déclaratives.

---

66 % des Français préfèrent les visioconférences aux réunions physiques



L'opérateur de bureau Deskeo vient de se pencher sur le moral des Français, leur gestion du temps de présence, le télétravail et sur l'impact de la visioconférence.

Menée auprès de 3 216 professionnels sur l'ensemble du territoire français, l'enquête montre tout d'abord que plus de 66 % des Français sont pessimistes vis-à-vis de l'avenir. 68 % sont prêts à passer la

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 24 novembre 2026

majorité de leur temps de travail au bureau (si le protocole sanitaire est respecté) tandis que 2 Français sur 3 ont du mal à utiliser correctement les outils de visioconférence.

Devenue courante depuis la période de confinement, la visioconférence au travail est à présent très largement utilisée par plus de 89 % des Français. En effet, 51 % s'en servent occasionnellement et 38 % très souvent. Malgré tout, ce nouvel outil n'est pas encore totalement dompté par tout le monde. Ainsi, 62 % des Français avouent avoir du mal à se servir correctement les logiciels de visioconférence et 29 % éprouvent même souvent des difficultés à les utiliser.

Par ailleurs, le développement du télétravail dévoile également de nouvelles problématiques. En effet, les Français n'apprécient pas que l'on pénètre l'intimité de leur foyer. Ainsi, lors d'une visioconférence à la maison, plus de 77 % cachent le fond pour éviter de dévoiler leur domicile. En outre, 39 % sont gênés par le fait de voir celui de leurs interlocuteur et 56 % des Français ne le considèrent pas comme une expérience agréable à vivre.

Enfin, quant à la question : 'De manière générale, quel type de réunions préférez-vous ?', les Français semblent avoir fait leur choix. Ainsi, plus de 66 % déclarent qu'ils apprécient davantage les réunions à distance par visioconférence que les réunions physiques. Parmi toutes les actions organisées au sein des entreprises depuis la rentrée de septembre, trois arrivent en tête du classement : plus de 84 % ont eu des réunions à distance, 76 % ont eu un discours des fondateurs de leur entreprise et 35 % ont lancé de nouveaux projets.

Un kit d'accompagnement pour reprendre le travail en toute sécurité

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 24 novembre 2026



Spécialisée dans les risques au travail, l'entreprise carpentrassienne Eose propose gratuitement un kit d'accompagnement à destination des employeurs afin de faciliter leurs démarches dans l'élaboration du document unique.

L'épidémie de Covid-19 suscite de nombreuses interrogations chez les entreprises, qu'il s'agisse de l'organisation du travail à mettre en œuvre ou de l'application de la réglementation relative à la protection de la santé et de la sécurité de leurs employés. Aussi, en ces temps de crise sanitaire, les entreprises de plus d'un salarié ont plus que jamais l'obligation de mettre à jour le document unique d'évaluation des risques (DUER). Afin de les aider dans leurs démarches, l'entreprise Eose, créée en 2016 à Carpentras et spécialisée dans les risques au travail, vient de mettre en ligne sur son site un kit gratuit pour les accompagner dans l'actualisation de leur document unique. « Au regard de l'actualité qui met en lumière des problématiques telles que la sécurité au travail ou la responsabilité de l'employeur en temps de crise, nous nous sommes dit qu'il était important d'être solidaires et d'aider les employeurs en mettant notre expertise gratuitement à leur disposition, explique Matthieu Petit, président d'Eose. Nous sommes convaincus que la qualité de vie au travail est un levier de performance pour l'entreprise. Cela passe par la sécurité des salariés, des patrons en conformité et des clients rassurés, notions plus qu'essentielles dans le contexte actuel. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 24 novembre 2026

Simplifier les démarches de sécurité au travail

Destiné aux entreprises quelles que soient leur taille, le kit se compose de trois parties distinctes avec, d'une part, une synthèse des connaissances actualisées sur le Coronavirus et d'autre part une méthode d'évaluation du niveau de risque selon le secteur de l'activité de l'entreprise à partir des consignes officielles émanant du Ministère du Travail, de l'INRS (Institut national de recherche et sécurité) ou de l'ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail). « Avec le flux d'informations qui sont données chaque jour, les employeurs peuvent se sentir un peu perdus, précise Matthieu Petit. Nous avons donc essayé de faire une synthèse la plus complète et la plus claire possible pour des entreprises qui sont dans l'urgence avec des tâches multiples et complexes à gérer. » Une troisième partie prend la forme d'un tableau de mise à jour prêt à l'emploi sous format Excel. Actuellement 23 secteurs d'activité (tertiaire, agricole, construction, grande distribution…) sont représentés sur le site d'Eose qui met à jour quotidiennement la liste de ses kits afin de couvrir le maximum de secteurs professionnels. « On est en train d'assister à une prise de conscience générale de la part des entreprises sur l'importance de la sécurité au travail, ne serait-ce que par les sollicitations spontanées que nous recevons des employeurs » souligne Matthieu Petit. À ce jour, 56 entreprises ont téléchargé le kit d'accompagnement.

www.eosefrance.com